

BIÈRE SANS ALCOOL

Par Alcool Info Service Postée le 29/07/2024 13:09

Bonjour. J'ai 61 ans et abstinent depuis 10 ans après avoir fait une cure. Je supporte très bien cette abstinence (aucune récurrence, ni aucun faux pas) et reste vigilant. Ma question concerne les bières sans alcool. Pas celles vendues sans alcool mais qui en contiennent quand même mais celles vendues avec 0,0% d'alcool. Il est toutefois précisé que sur ces dernières, elles peuvent contenir une infime quantité d'alcool inférieur à 0,03%. Est ce que cette infime quantité d'alcool, deux chiffres après la virgule, peut avoir une incidence d'un point de vue physiologique. Merci pour votre réponse.
Cordialement

Mise en ligne le 30/07/2024

Bonjour,

Nous ne sommes pas certains de bien saisir le sens de votre demande. Notamment sur ce que vous entendez par « incidence d'un point de vue physiologique » d'une boisson contenant 0.03% d'alcool.

Si vous faites référence à un risque en matière de santé physique, suite à des difficultés de santé antérieures ou actuelles, il nous paraît plus adapté de vous rapprocher de votre médecin traitant.

Si votre question concerne un risque de reprise des consommations d'alcool, il vous appartient d'évaluer au mieux ce qui peut vous mettre en difficulté et d'agir en conséquence.

L'exposition à un faible taux d'alcool est parfois possible dans la vie courante. Notamment en ce qui concerne les repas cuisinés, la confection de pâtisseries mais également dans certains produits d'hygiène (dentifrice, etc.).

Le fait de vous interroger est peut-être le signe qu'il existe une crainte ou une inquiétude. Ainsi, il serait intéressant de rester attentif à vos ressentis pour agir au mieux et dans votre intérêt.

Vous avez réussi à vous maintenir dans l'abstinence depuis 10 ans, c'est extrêmement positif. Nous saluons les efforts que vous avez su mobiliser et nous vous souhaitons de faire au mieux pour vous.

En attendant, si vous souhaitez parler de ce qui vous préoccupe, vous pouvez joindre nos écouteurs au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous
